Postulats alternatifs
Michel Husson, *Regards*, Novembre 2006

Dans le débat programmatique qui se déroule actuellement, on a besoin de repères permettant de bien distinguer les différents projets. Il faut en effet se démarquer clairement, d'une part du libéralisme pur sucre et, d'autre part du social-libéralisme. De claires lignes de partage sont d'autant plus nécessaires que les libéraux cherchent à récupérer les thèmes de la transformation sociale, tandis que les sociaux-libéraux prétendent offrir une alternative au néo-libéralisme sans s'en donner les moyens.

La question de la répartition des revenus permet de faire le tri. Pour les libéraux, c'est clair : ils entendent conserver le partage des richesses actuel, voire l'infléchir encore au détriment des salariés. Leur postulat est que la minimisation du coût du travail devrait conduire à une sorte d'optimum social. Ils expliquent que l'on ne doit pas descendre en dessous d'un « chômage d'équilibre » défini comme celui qui n'accélère pas l'inflation, mais qui est en fait celui qui ne modifie pas la répartition des revenus. En matière de protection sociale, par exemple, le principe absolu est le refus de toute augmentation des taux de cotisation.

La position sociale-libérale repose sur un autre postulat en forme de pari. Il serait possible de concilier le maintien de la répartition des revenus avec la poursuite d'objectifs sociaux. Mais il s'agit d'un pari impossible qui rend bien compte des errements et des déboires passés. Pour ne prendre qu'un exemple, les 35 heures ont conduit à une intensification du travail, dès lors que toute exigence de création d'emplois avait été abandonnée afin de ne pas grever les coûts salariaux. Ce programme n'est même pas un moindre mal, car il conforte les préceptes libéraux et introduit des effets pervers. L'exemple-type est ici celui de la prime pour l'emploi qui entérine le discours patronal et institue une zone de bas salaires compensés par l'Etat : il n'est donc pas étonnant que la droite ait conservé ce dispositif.

Le postulat de la transformation sociale pourrait être formulé ainsi : on ne peut obtenir de résultats durables sur le front de l'emploi sans remettre en cause radicalement la répartition des revenus. Radicalement n'est pas ici une clause de style : la montée du chômage est en effet la contrepartie exacte d'une baisse drastique de la part salariale. Changer la répartition - que ce soit sous forme d'augmentation de salaires, de RTT avec embauches proportionnelles, ou de financement d'emplois publics - est donc une condition nécessaire, mais la question qui se pose est de savoir si elle est suffisante. Ne faut-il pas, de toute manière, impulser une croissance plus rapide comme seul moyen de créer des emplois ? La réponse doit ici être négative : un retour de la répartition des revenus à ce qu'elle était avant le tournant libéral du début des années 80 dégagerait des ressources adéquates aux objectifs de la transformation sociale, sans besoin de compter sur une hyper-croissance productiviste. Un tel scénario permettrait en outre de poser en termes concrets la question du contenu de la croissance.

Mais même les projets alternatifs ne sont pas totalement imperméables à l'idéologie libérale, comme en témoigne le débat sur le financement de la protection sociale. Comment interpréter autrement les propositions visant à modifier l'assiette des cotisations plutôt que d'en augmenter le taux ? Il n'y a en effet aucun argument économique à une telle mesure. En changeant d'assiette, on ne mordra pas plus sur les profits qu'en augmentant le taux de cotisation, et cela ne favorisera pas plus l'emploi dans les branches de main-d'œuvre que ne l'ont fait les baisses généralisées de cotisations sociales. Les ressources dégagées pour la Sécurité sociale n'augmenteront que si le taux de cotisation augmente, quelle que soit son assiette. Ce type de proposition n'a de sens que si l'on prévoit que la part salariale continuera à baisser, mais c'est parfaitement contradictoire avec un scénario qui prévoit de l'augmenter. Et cette augmentation procurerait, à taux de cotisation constant, les ressources nécessaires pour couvrir la progression des dépenses de Sécurité sociale sur cinq ans. Si on n'y croit pas, autant le dire. Ou bien on pense qu'un changement d'assiette pourra passer plus facilement qu'une augmentation de taux. Mais cette volonté de contourner l'intransigeance patronale repose sur une autre illusion : aucune astuce technique ne peut dispenser des affrontements entre intérêts sociaux opposés.